



Hommage à mon épouse « Madeleine »

Avant de présenter ce rapport moral, je souhaite remercier une personne qui n'apparaît dans aucun organigramme, ne siège dans aucun conseil d'administration, mais sans laquelle beaucoup de mes engagements auraient été bien plus difficiles à assumer.

Je veux parler de Madeleine, « **Mad** » pour moi épouse discrète, pour ne pas dire en retrait.

Depuis de nombreuses années, tu accompagnes avec une patience remarquable mes multiples engagements associatifs, leurs réunions interminables, leurs déplacements imprévus de dernière minute, des coups de téléphone qui arrivent toujours au moment où l'on s'apprête à passer à table, et de toutes ces heures que la vie associative a l'étrange talent de prélever discrètement sur le temps familial, avec parfois quelques longs soupirs quand même, dont l'expérience m'a appris qu'ils étaient souvent plus éloquents qu'un long discours.

Tu m'as toujours laissé libre de m'investir dans les causes qui me tenaient à cœur, avec une sagesse et une bienveillance qui forcent l'admiration.

Il faut dire combien tu sais que je ne connais guère le juste milieu. Certains collectionnent les timbres ; moi, j'ai longtemps collectionné les réunions et les conseils d'administration.

Au fil du temps, j'ai appris que le bénévolat n'enrichit pas le portefeuille, mais qu'il remplit les souvenirs, les amitiés et le cœur.

J'ai aussi découvert qu'un bénévole ne s'engage jamais seul : c'est souvent toute la famille qui participe à l'aventure sans avoir signé le moindre bulletin d'adhésion.

Tu as toujours accepté cela avec humour, compréhension et philosophie, même lorsque tu estimais, non sans raison, qu'un peu moins de réunions et un peu plus de temps partagé auraient constitué une excellente orientation stratégique.

Je veux donc t'adresser aujourd'hui toute ma gratitude, toute mon affection et mes plus chaleureux et sincères remerciements pour ton soutien discret mais essentiel qui a rendu possibles tant de choses.

Et puisque l'humour nous a toujours accompagnés, je conclurai ainsi : après six années de présidence de l'ADOSOM, je quitte mes fonctions avec le sentiment du devoir accompli. Madeleine tu vas enfin pouvoir vérifier une hypothèse que tu formules depuis longtemps : un président retraité de ses responsabilités associatives est-il capable de rester plus de quarante-huit heures consécutives à la maison ?

À ce jour, l'expérience est toujours en cours de validation scientifique.

Jean-Louis